

Des jeunes sensibilisés à l'actualité internationale

Le Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre a débuté, hier, avec le prix des lycéens, attribué dans la catégorie télévision. Le lycée Louis-Liard était site d'accueil.

Reportage

14 h. Le lieu de vie du lycée Louis-Liard accueille près de 140 jeunes : des élèves qui y sont scolarisés en terminale littéraire, ainsi que des lycéens du Robillard de Saint-Pierre-sur-Dives, des Andaines et de Flora-Tristan de La Ferté-Macé et Guibray.

Dans le cadre du Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre, ils sont présents pour visionner dix reportages, qui concourent dans la catégorie télévision, et voter pour celui qui les a le plus marqués. Avant d'échanger avec Hicham Mansouri, journaliste marocain exilé en France.

« Torturé, enfermé avec de dangereux criminels »

15 h. Tournés en Syrie, en Ukraine, au Yémen, en Irak ou en Libye, les dix reportages ont été projetés. Des bulletins de vote sont distribués aux lycéens, qui les glissent dans une urne. « Les reportages en Libye et en Syrie m'ont frappés. Je n'imaginai pas que c'était aussi violent sur place, ça montre la réalité », confie Améline, 17 ans. Elle a voté pour celui tourné en Ukraine. À l'instar de Léopold, scolarisé en seconde bac professionnel, à Guibray. « L'Ukraine est proche de chez nous, et j'ai l'impression qu'on n'en parle pas du tout. Je ne savais pas qu'il y avait toujours la guerre. »

15 h 30. Hicham Mansouri prend la parole. Depuis août, il est hébergé par la Maison des journalistes, dont le rôle est d'accueillir et accompagner des professionnels des médias, exilés en France. Journaliste d'investigation, défenseur des droits humains, il a notamment été coordinateur de projet pour plusieurs ONG (Organisations non gouvernementales). Il a dû fuir le Maroc, où il a été agressé physiquement et emprisonné dix mois, pour « tenue d'un local de prostitution », alors qu'il travaillait sur la surveillance électronique des journalistes activistes. « J'ai été torturé psychologiquement, privé de sommeil, enfermé avec de dangereux criminels. »



Les élèves, lors des échanges avec Hicham Mansouri, journaliste d'investigation marocain, exilé en France.

Des échanges constructifs

À sa sortie de prison, il est de nouveau poursuivi pour « atteinte à la sûreté de l'État », pour la promotion d'une application de journalisme pour smartphone. Il encourt 5 à 25 ans de prison. À la question : « Quand espérez-vous rentrer au Maroc ? » Hicham Mansouri répond : « Dès que la justice sera plus raisonnable. Qu'elle mette fin à cette accusation lourde et non fondée. »

Un lycéen lui demande pourquoi avoir choisi d'exercer ce métier ? « Le journalisme d'investigation est une manière de défendre les droits de l'homme, de militer, de servir et aider les citoyens. »

Agathe est en terminale littéraire. « Je ne connaissais pas la situation politique au Maroc. Je pensais que c'était plus libre. » Elle trouve les échanges constructifs, comme



Cent quarante jeunes ont voté, hier, pour le prix des lycéens, à Louis-Liard.

Chloé. « On n'a pas tous les jours l'occasion de parler avec un reporter, encore moins étranger. On a de la chance de vivre dans un pays comme la France. »

Au micro, elle lance à Hicham Mansouri : « Moi je vous trouve très courageux de lutter pour les droits de

l'homme. Il faut oser. »

Marie-Eve MOULIN.

Le Prix Bayeux a été créé en 1994, co-fondé par Ouest-France, à l'initiative de son président François Régis Hutin.

« J'ai trouvé les lycéens curieux et attentifs »

Trois questions à...

Hicham Mansouri, 36 ans, journaliste d'investigation marocain, exilé en France.

Pourquoi venir à la rencontre des lycéens ?

La Maison des journalistes, qui m'héberge, m'a proposé d'intervenir dans le cadre de l'opération Renvoyé spécial, qu'elle mène notamment avec le Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information). Les journalistes exilés vont à la rencontre de lycéens partout en France, parler de leur expérience.

Habituellement, je fais plutôt des conférences professionnelles ou tournées vers le grand public. Je suis venu pour découvrir, rencontrer et échanger avec les jeunes générations. Aujourd'hui, j'ai trouvé les lycéens curieux et attentifs.

Quel est le reportage qui vous a le plus marqué ?

Il y en a eu plusieurs, mais si je devais m'en choisir un, ce serait celui sur l'ancien terroriste de Daech. La radicalisation peut commencer très tôt. C'est un témoignage de l'intérieur, important pour les jeunes.

Comment vivez-vous votre exil ?

Je ne sais pas combien de temps va



Hicham Mansouri, journaliste d'investigation marocain, exilé en France.

durer mon séjour. Je n'ai pas le droit de travailler en France, alors j'ai repris des études. Je suis en troisième année de sociologie à l'université.

Je rencontre des personnes, à la Maison des journalistes, qui ont vécu des choses plus difficiles que moi. Échanger avec elles m'aide psychologiquement. Nous intervenons dans le cadre de conférences et pouvons écrire dans un journal : *L'œil de l'exilé*. De mon côté, je continue à rédiger des articles d'opinion.

Marie-Eve MOULIN.

Gestion de l'eau : une taxe voit le jour

Les élus du pays de Falaise ont voté une nouvelle taxe, dédiée à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.



Les conseils municipaux votent en ce moment pour ou contre ce transfert de compétence anticipé au 1^{er} janvier 2017.

Pourquoi ? Comment ?

La Gemapi, c'est quoi ?

La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Aujourd'hui, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombent à tous les niveaux de collectivités. Les régions, les départements, les communes et les intercommunalités peuvent s'en saisir, mais aucune collectivité n'en est responsable. À compter du 1^{er} janvier 2018, la loi attribue cette compétence aux intercommunalités.

Pourquoi le pays de Falaise a voté une « taxe Gemapi » ?

Pour financer les futures dépenses, la loi a créé une nouvelle recette fiscale dédiée à la Gemapi. Sa mise en œuvre est facultative. Le conseil communautaire a voté vendredi en faveur de cette taxe. Il a décidé d'anticiper le transfert obligatoire de compétence. La taxe entrera donc

en application à compter du 1^{er} janvier.

« C'est un acte de solidarité intercommunale très important », pointe Yvonnick Turban, vice-président de la communauté de communes, chargé de l'environnement. Solidarité en priorité envers les communes traversées par la Dives et l'Orne.

Qui est concerné par cette taxe ?

Les ménages et les entreprises. Les intercommunalités ne votent pas un taux, mais un produit global attendu, que l'administration fiscale se charge de répartir entre la taxe foncière, la taxe d'habitation et la cotisation financière des entreprises. Le pays de Falaise a fixé l'enveloppe globale à 54 970 € pour 2017.

Combien payera-t-on ?

Le plafond de la taxe est de 40 € par habitant et par an. Son montant n'est pas encore arrêté, mais « ce sera moins de 40 € », assure Yvonnick Turban.

Fanette BON.

Falaise en bref

Succès pour le 1^{er} repas dansant du Club de l'amitié



Malgré un temps d'été indien, 190 personnes n'ont pas hésité à se retrouver dimanche, au Forum, pour un repas dansant organisé par le Club de l'amitié.

Après le voyage au Portugal qui a permis à 54 personnes de partir du 12 au 19 septembre, le Club de l'amitié a organisé, dimanche, au Forum, son premier repas dansant depuis la rentrée post-estivale. 190 personnes ont apprécié le couscous préparé de main de maître par Malika, puis dansé au son de l'orchestre Ambiance musette, de Saint-Pierre-du-Regard, près de Condé-en-Normandie.

« Nous sommes contents que 190 personnes aient répondu à notre

invitation car, aujourd'hui, dans le cadre de la Semaine bleue, beaucoup de manifestations pour les seniors étaient organisées », se réjouit Jean Larue, le président.

Jeudi 3 novembre, repas dansant avec choucroute à partir de 12 h, au Forum. Contact et réservation auprès de Jean Larue, au 02 31 41 29 46 ou 06 20 06 96 78 (répondre en cas d'absence).

Des brioches pour sensibiliser au handicap



Les bénévoles de l'Unapei sont de retour au centre Leclerc, avec l'opération brioches.

L'Unapei (Union nationale des associations de parents et amis d'enfants handicapés mentaux) organise une semaine de sensibilisation au problème du handicap mental, sous la forme de vente de brioches de l'amitié, jusqu'au dimanche 9 octobre.

La section de Falaise participe à cette manifestation au centre Leclerc

toute la semaine, et sur le marché samedi 8 octobre. Cette vente de brioches a pour but d'aider les établissements de la région à financer des activités de loisirs pour leurs résidents.

Plus de renseignements sur le site internet www.operation-brioches.org.

Cinémas à Falaise et dans sa région

Condé-sur-Noireau - Le Royal, quai des Challouets
Le fils de Jean : 20 h 45.

Falaise - L'Entracte, 8, rue de Fresnaye Éternité : 20 h 30.

Frantz : 18 h.

Thury-Harcourt - Le Normandy, place du Général-de Gaulle
Le fils de Jean : 20 h 45 20 h 45.

Urgences et santé

Samu-médecins : 15. **Police secours** : 17. **Pompiers** : 18 (portable 112). **Gendarmerie** : tél. 02 31 41 65 50.

Centre hospitalier : boulevard des Bercagnes, tél. 02 31 40 40 40. **Pharmacie** : appeler le 32 37.

Ouest-France à votre service

Publicité Précom : 24, rue Chaussée, 14500 Vire. Tél. 02 31 67 38 00. **Petite annonce** : 0 820 000 010 (0,15 €/mn + prix d'un appel). **Annnonce emploi** : 02 99 26 42 56

(prix d'un appel). **Avis d'obsèques** : 0 810 060 180 (0,06 €/mn + prix d'un appel). **Abonnement** : www.abonnement.ouest-france.fr. **Relations abonnés** : 02 99 32 66 66.



Ouest-france Falaise sur Facebook
Rejoignez-nous en flashant ce code et aussi sur www.ouest-france.fr/falaise



Infocale

Voir, visiter

Heure du conte

Heure du conte pour les enfants de 3 à 6 ans. Tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires. Inscriptions et renseignements auprès de la section jeunesse.

Mercredi 5 octobre, 14 h 30 à 15 h 30 et 16 h à 17 h, médiathèque

5 ° matin 16 ° après-midi

du pays de Falaise, rue Gonfroy-Fitz-Rou. Contact et réservation :

02 31 41 65 45, mediatheque@falaise.fr, www.mediatheque-cdcfalaise.fr

Réunions, formations

Messe
Mardi 4 octobre, 18 h 30, église Saint-Gervais.